

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° I-31

présenté par
M. de Courson

ARTICLE LIMINAIRE

À l'alinéa 1, après la dernière occurrence du mot :

« administrations »,

insérer le mot suivant :

« publiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.